

TÉLÉPHONIE MOBILE

Changement de numérotation à partir du 22 février 2008

L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) a décidé d'introduire un chiffre supplémentaire dans la numérotation du réseau téléphonique mobile. Ce changement, qui interviendra le 22 février 2008, permettra d'augmenter les plages d'abonnement des trois opérateurs.

Tarek Hafid Alger (Le Soir) - Les vingt-cinq millions d'Algériens abonnés au mobile auront fort à faire avec leur répertoire téléphonique à partir du 22 février prochain. C'est en effet à partir de cette date que débutera l'opération de changement de la numérotation téléphonique. Les numéros de portables, prépayés ou post-payés, passeront de 9 à 10 chiffres. L'Autorité de régulation de

la poste et des télécommunications a attribué un chiffre supplémentaire à chacun des trois opérateurs téléphoniques: le 5 pour Watanya, le 6 pour Mobilis et le 7 pour Orascom.

Prenons un cas concret, le 060 00 00 00 par exemple. En introduisant le chiffre supplémentaire, ce numéro se transformera ainsi: 0660 00 00 00. Les lignes qui débutent par la série des 090 (Mobilis et

Allo) s'aligneront sur leurs opérateurs respectifs en prenant soit un 6 ou un 7. «Ce changement est devenu obligatoire, le système de numérotation étant arrivé à saturation. La situation est telle que la série des 090 a été partagée entre Mobilis et Djeczy. Et à l'avenir, les trois opérateurs bénéficieront de plages d'abonnement plus importantes», précise un responsable de l'ARPT qui a requis l'anonymat.

Selon lui, l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications a fait appel à un consultant étranger pour réaliser le diagnostic du système. «Les abonnés disposeront de deux

semaines pour basculer d'une numérotation à l'autre. Les deux systèmes seront valables durant cette période.

Le dernier délai pour passer à la nouvelle numérotation a été fixé au 8 mars à minuit», souligne notre interlocuteur. L'ARPT et les

trois opérateurs de téléphonie mobile devraient lancer une campagne de communication commune dans les prochaines semaines afin d'expliquer au public les modifications qui interviendront dès le 22 février 2008. Mais la tâche s'annonce ardue pour les millions

d'abonnés. Ces derniers devront modifier la totalité des numéros de portables nationaux inscrits sur leurs portables. Ils devront également communiquer leurs nouvelles coordonnées à leurs contacts étrangers.

Un autre changement de numérotation est également prévu au cours de l'année 2009. Mais celui-ci devrait toucher la téléphonie fixe. D'après notre source, le secteur du fixe devrait rapidement être saturé avec la multiplication de l'offre ADSL.

Rappelons que le dernier changement de numérotation de la téléphonie fixe date de 2001.

T. H.

Ce qui va changer :

- Un chiffre en plus pour les numéros de téléphone mobile.
- Wataniya rajouter 5. Exemple: 0550 00 00 00
- Mobilis rajouter 6. Exemple: 0660 00 00 00
- Djeczy (et Allo) rajouter 7. Exemple: 0770 00 00 00.
- Le processus de changement entrera en vigueur le 22 février pour prendre fin le 8 mars 2008.
- Durant cette période, les deux systèmes de numérotation seront valables.

IL DEVAIT INTERVENIR LE 1^{ER} JANVIER 2008

Le contrôle technique des véhicules neufs annulé

C'est officiel. Le contrôle technique obligatoire pour les véhicules de tourisme neufs vient d'être levé. L'annonce a été faite par M. Leghrieb directeur de l'Enacta, en marge d'une intervention à la Radio Chaîne III.

Nabil M. - Alger (Le Soir) - Le premier responsable de l'entreprise nationale du contrôle technique a expliqué que les véhicules nouvellement achetés auprès d'un concessionnaire ne sont désormais plus obligés de passer par les stations de contrôle technique systématiquement. Ces véhicules ne seront concernés par le contrôle qu'après deux années à partir de leur date de

mise en circulation. Il a également été annoncé que les visites périodiques suivantes interviendront dans un cycle de deux années jusqu'à ce que la voiture atteigne 6 ans d'âge. Après cela, le contrôle obligatoire deviendra annuel.

Une autre nouvelle mesure prise dans le secteur de l'automobile porte sur la certification de conformité. Selon l'invité de la Chaîne III, des dispositions vont être prises pour le contrôle de conformité aux normes reconnues. Même si l'opérateur n'a pas été prolix à ce sujet, il semblerait qu'il soit question de laboratoires d'homologation.

En effet, le contrôle de conformité des véhicules dans le cadre de l'homologation s'effectue en Algérie à l'oeil nu et à l'aide de documents four-

nis par le pays d'origine. Et comme un pays étranger ne viendrait jamais à dénigrer la qualité des produits de son industrie, nombre de questions restent en suspens. Ce projet, qui semble être arrivé à maturité, est au centre des discussions au niveau du ministère des Transports. Il ressort aussi que deux entreprises étrangères qui jouissent d'une grande expérience en la matière «bataillent» pour raffer le marché. La première est une société suisse et la seconde française.

L'annulation par le ministère des Transports du contrôle systématique des véhicules neufs est venue en réponse aux doléances de citoyens ainsi qu'aux efforts de l'Association algérienne des concessionnaires automobiles (AC2A) composée des

représentants d'une trentaine de marques de véhicules. Interrogé à ce sujet, M. Mohamed Bairi, président de l'association des concessionnaires automobiles en Algérie, a souligné que cette mesure est salutaire car elle soulage le client. «Nous sommes pour le contrôle technique, mais nous sommes sûr de la qualité des voitures importées par les concessionnaires membres de notre association.»

Le président de l'AC2A a également tenu à rendre hommage aux pouvoirs publics, de même qu'il a réitéré la disponibilité de l'Association des concessionnaires à collaborer avec l'organisation et la profession du secteur de l'automobile en Algérie. Par ailleurs, des spécialistes en la matière ont annoncé, il y a

quelques mois, la possible levée du contrôle technique des véhicules neufs. Cela devait intervenir dans le sillage du lancement des laboratoires d'homologation. Ceci dit, en l'absence de ce procédé, le contrôle technique obligatoire s'est avéré comme le seul moyen d'exercer un contrôle plus ou moins poussé sur les véhicules importés. Pour ce qui est du bilan de l'opération de contrôle, il a été précisé que 1,6 million de véhicules sont conformes à la mesure. 30 000 ont été frappés d'immobilisation alors que 65 000 ont bénéficié de contre-visites.

Notons enfin que le contrôle technique obligatoire des véhicules neufs devait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2008 avant d'être abrogé.

N. M.

REDOUANE OSMANE, SG DU CLA NOUS QUITTE

Disparition tragique d'un fervent syndicaliste

La nouvelle est tombée comme un couperet. Osmane Redouane, le syndicaliste de premier rang secrétaire général du Conseil des lycées d'Alger, l'homme qui a ébranlé l'institution de l'éducation en 2003 en paralysant les écoles pendant trois mois, n'est plus de notre monde.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - La semaine passée, il nous révélait que juste après les vacances scolaires, le Cla reprendra le mouvement de protestation. Et hier, on apprend qu'une crise cardiaque venait de l'emporter à jamais. Une mort subite l'arrache à sa seule famille de l'éducation. Celle-ci est désormais orpheline de son unique fils resté debout toute ces années, à se battre pour les droits de la corporation.

«Je n'ai rien à perdre. L'école, c'est mon oxygène et moi je veux une école moderne et exemplaire», nous dit-il à chaque fois qu'il désespère de faire aboutir les revendications des enseignants.

Redouane est sans doute l'ennemi numéro un du ministère de l'Éducation. Son incarcération et son arrestation, à plusieurs reprises, n'ont pas anéanti le défenseur des droits humains.

Incorruptible, incorrigible et incontrôlable, Osmane échappe à toutes les règles de la discipline imposée par sa tutelle. Un sac à dos, une pile de communiqués entre les mains, Osmane fait sa tournée périodiquement dans les différents journaux. Bref et précis, il explique une situation sur laquelle

le sa révolte venait d'exploser.

Il n'y a pas une déclaration faite par sa tutelle sans qu'une réplique virulente et argumentée ne fasse le lendemain la une des journaux. Ces dernières semaines, entre deux cours au lycée Emir Abdelkader, à Bab-El-Oued, il faisait un saut devant la maison de la presse pour suivre l'évolution de l'état des enseignants grévistes venus de Bouira.

Osmane faisait le porte-à-porte dans les différents titres de la presse, pour les sensibiliser sur les cas de ces enseignants. «Il faut les aider. Il faut écrire tous les jours», répétait-il chaque fois qu'il passait. Au-delà de son appartenance à la famille de l'éducation, Osmane est un fervent militant des droits de l'Homme. Issue d'une famille ouvrière, il a puisé sa force et son énergie de cette grande famille porteuse des valeurs sociales et des principes démocratiques.

Étudiant, Osmane a cultivé sa fibre syndicaliste dans les rangs du Syndicat national des étudiants algériens démocratiques. Un militantisme qui le conduisit vers l'Ugta. En 2001, il n'hésita pas à claquer la porte de cette organisation après avoir dénoncé les



Photo : Samir Sic

magouilles au sein de la section locale de Bab-El-Oued. Collaborateur à la Nouvelle République, Redouane a soumis à ses amis son idée de créer un syndicat autonome qu'il appellera le CLA.

Soutenu dans sa démarche, Osmane était toutefois loin de soupçonner que son idée sera portée par des milliers de ses conseillers et confrères.

Son syndicat deviendra des plus redoutables de la scène nationale. Depuis, il n'avait plus droit au répit. Pas de vacances, pas de vie privée, point de repos, mais uni-

quement des documents à produire, des analyses à élaborer, des écoles techniques à réhabiliter.

Toujours stressé et pressé, Redouane n'a jamais eu le temps de prendre un café avec ses amis. «Plus tard... plus tard», disait-il. Hier, cependant, il n'a pas pu reporter sa crise cardiaque qui lui arrachait la vie.

Personnellement, je lui ai toujours reproché de trop parler sur ses sujets... que j'ai envie moi de m'étaler sur le parcours d'un confrère, d'un ami et d'un militant farouche des droits de l'Homme. Repose en paix Redouane.

R. M.

GRILLE DES SALAIRES

Le CLA appelle encore une fois à la mobilisation

Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, le Conseil des lycées d'Alger lance un appel national à la mobilisation de tous les travailleurs du secteur de l'éducation et annonce de ce fait que les modalités pratiques de cette mobilisation seront rendues publiques dans les prochains jours.

Le CLA rappelle suite à la réunion de son conseil national tenue le 14 décembre 2007, que la grille des salaires et le statut particulier suscitent le mécontentement des enseignants et des travailleurs de l'éducation qui considèrent que «la grille nationale s'inscrit à contre-courant du processus de valorisation du système éducatif et dévalorise le statut social des enseignants et des personnels».

Ceci d'autant, explique le CLA dans son communiqué, que «l'augmentation des prix et l'inflation cumulée rendent insignifiantes des augmentations de salaires non indexées sur le coût de la vie», faisant valoir aussi que «les dernières mesures de revalorisation du régime de rémunération des fonctionnaires ne rétribuent pas les compétences et les prestations d'une charge pédagogique plus contraignante induite par la refonte du système éducatif».

Synthèse F.-Z. B.